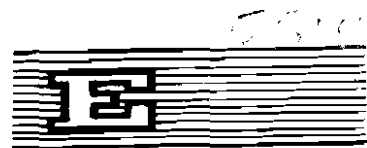




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

CAW.S



Distr.
LIMITÉE
E/ECA/LDCs.4/7
23 mai 1984

Original : FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième réunion de la Conférence des ministres
des pays africains les moins avancés
Addis Abeba, 22-23 mai 1984

PROJET DE RAPPORT

A. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

1. La quatrième réunion de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés s'est tenue à Addis Ababa (Ethiopie) du 21 au 23 mai 1984. Les allocutions d'ouverture ont été prononcées par le Camarade Mersie Ejigu, Chef du département de la planification générale du Conseil suprême de la planification centrale, ayant rang de Ministre et membre suppléant du COPRE, M. Adabayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, et W. Paul Etyang, Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité africaine.

2. Participaient à la réunion, les représentants des pays africains les moins avancés suivants : Bénin, Burundi, Djibouti, Ethiopie, Guinée, Guinée équatoriale, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sierra Leone, Soudan, Tchad. Y étaient également présents en qualité d'observateurs les représentants de Cuba, de l'Indonésie, de la France, de la Tchécoslovaquie, de la République démocratique allemande, de la Chine, de l'Egypte et du Canada ainsi que ceux des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales ci-après : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Conseil mondial pour l'alimentation, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), le Centre international de commerce, l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) et le Département de la coopération technique pour le développement et le Bureau du Directeur général pour le développement de la coopération économique internationale.

3. La Conférence a élu le bureau suivant: Président, Son Excellence M. Ahmed Mohamed Ag Hamany Ministre du Plan du Mali, Vice-Président Son Excellence M. Yodayman Joseph Ministre du Plan et de la reconstruction nationale du Tchad et rapporteur Son Excellence R. Ocunqi Ambassadeur de l'Ouganda auprès de l'Ethiopie socialiste.

B. ORDRE DU JOUR

4. La quatrième réunion de la Conférence des ministres des PMA d'Afrique a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Allocution du Secrétaire exécutif de la Commission Economique pour l'Afrique et du Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'Unité africaine
3. Election du Bureau
4. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
5. Examen du rapport, des recommandations et des projets de résolutions de la troisième réunion du Comité Intergouvernemental d'experts des pays africains les moins avancés
6. Examen et adoption du rapport de la quatrième réunion de la Conférence des ministres des pays africains les moins avancés
7. Clôture de la réunion.

C. COMPTE RENDU DES DEBATS

5. Dans son allocution d'ouverture, le Camarade Mensie Ejigu après avoir souhaité la bienvenue aux différentes délégations a rappelé les espoirs de restructuration des relations économiques internationales qu'avaient fait naître les différents débats tenus à l'Assemblée générale des Nations Unies et à la 5ème session de la COMCED à la fin des années 1970. Les initiatives furent appuyées par l'adoption en 1981 du nouveau Programme substantiel d'action en faveur des pays les moins avancés et au niveau spécifique de l'Afrique par l'adoption du Plan d'action de Lagos qui accorde une attention particulière aux PMA d'Afrique.

6. Rappelant l'essentiel du HPSA, le Camarade Mersie a signalé entre autres, l'engagement pris par les pays donateurs de transférer d'ici à 1985 0,15 p.100 de leur PNB au titre de l'aide publique au développement allant aux PMA. Il a cependant noté une certaine stagnation voire une réduction des flux d'aides concessionnelles provenant des pays donateurs et des organismes bilatéraux et multilatéraux de financement. Les tendances à la stagnation du niveau de l'assistance extérieure interviennent à un moment où les pays africains et ceux les moins avancés en particulier, traversent une crise économique et sociale sans précédent dont une des principales causes reste la sécheresse et la désertification. C'est ainsi que 24 pays africains dont une majorité de PMA risquent de connaître la famine cette année si une aide alimentaire d'urgence ne leur est pas octroyée.

7. En mentionnant les dommages causés aux hommes et à la nature par la sécheresse et la désertification, le Camarade Mersie a invité à la réflexion sur la relation dialectique entre pauvreté, désertification et mauvaise gestion des terres. Comme illustration de la crise, il a choisi les mauvaises performances du secteur agricole face à une forte croissance démographique, mauvaises performances liées entre autres à la faible productivité de ce secteur et à une mauvaise utilisation des sols. C'est ainsi que la situation alimentaire en Afrique est des plus critiques et la dépendance vis à vis des importations de produits alimentaires plus grande.

8. Parlant de la croissance globale des économies des PMA d'Afrique, le Camarade Mersie a noté la baisse du taux de croissance du PIB en termes réels, passé de 0,5 p.100, et 0,0 p.100 en 1981 et 1982.

respectivement à 0,2 p. 100 en 1968. Comme cause essentielle de cette tendance défavorable il a signalé la détérioration des termes de l'échange, notamment la baisse des prix des produits exportés par les PMA d'Afrique qui réduisent les ressources disponibles pour l'investissement dans le secteur agricole et l'acquisition d'intrants nécessaires à la production du secteur manufacturier. C'est ainsi a-t-il dit, que les travaux de planification doivent tenir compte des contraintes qui pèsent sur la production en incluant le choix, le transfert et le développement de technologies adaptées aux pays africains.

9. Devant le caractère spécifique de la crise que traversent les pays africains **notamment ceux parmi les moins développés,** l'orateur est revenu sur le NPSA notamment sur la composante programme d'action immédiat en demandant notamment a) le respect de ce programme dans la formulation de toute demande d'aide; b) le réaménagement de la dette extérieure des PMA sans discrimination, surtout par des mesures d'annulation ou de conversion en dons et c) le soutien des recettes d'exportation des PMA par la création de mécanismes de financement compensatoire notamment au niveau du FMI. L'application de ces mesures s'avère indispensable en raison des positions prises par les pays développés lors de la sixième réunion de la CNUCED tenue à Belgrade et en particulier en raison des mesures discriminatoires d'annulation de dette prises sur une base individuelle alors que le NPSA est un programme global pour l'ensemble des PMA.

10. Avant de terminer son allocution par des vœux de plein succès aux assises de la quatrième Conférence des ministres des PMA d'Afrique, le Camarade Hersic a lancé un appel pour que le rapport de la troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts des PMA d'Afrique soumis à cette Conférence, soit assorti de recommandations sur les mécanismes pouvant servir de pression collective sur la communauté internationale en vue d'une mise en oeuvre effective du NPSA.

11. Le Secrétaire exécutif de la CEA, M. Adebayo Adedeji, dans son allocution a tenu à remercier les délégations qui ont fait le déplacement jusqu'à Addis-Abeba malgré le changement de la date et du lieu de la tenue de cette Conférence. Ceci, a-t-il dit, est une manifestation de bonne volonté qui facilite la coordination régionale effective, la supervision et le suivi de la mise en oeuvre du NPSA. Il a, en outre, indiqué que l'admission par l'Assemblée générale des Nations Unies de cinq nouveaux membres africains dans le groupe des pays les moins avancés est la preuve d'une détérioration de la situation économique et sociale en Afrique. En effet, un très grand nombre des pays africains traversent une crise économique et sociale sans précédent. Cette situation est particulièrement grave dans les PMA d'Afrique en raison des faiblesses structurelles et de l'extrême vulnérabilité de ces pays aux chocs extérieurs et aux calamités naturelles, telles que la sécheresse, la désertification et les conditions climatiques défavorables. Cet environnement économique et social défavorable a eu des effets néfastes sur la production agricole et vivrière notamment, créant des déficits alimentaires critiques dans 16 des 26 pays africains les moins avancés.

12. L'acuité de ces problèmes a amené le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Perez de Cuellar à entreprendre une mission d'investigation dans 9 pays de l'Afrique australe et huit pays de l'Afrique occidentale, en vue d'évaluer la situation prévalant dans ces pays et de solliciter et mobiliser une assistance technique et financière substantielle auprès de la communauté internationale. Cette visite a aussi permis au Secrétaire général d'apprécier le caractère multidimensionnel du problème, notamment la situation alimentaire critique, les pénuries d'eau et des produits alimentaires pour le bétail dues à la sécheresse et la désertification ainsi que la crise dans le secteur énergétique suite à la baisse du niveau d'alimentation des barrages hydro-électriques. En plus, les déficits budgétaires structurels de la plupart des PMA se sont sensiblement aggravés en raison de la baisse des recettes tirées essentiellement des exportations, de la baisse de la demande mondiale et des cours mondiaux

produits de base, de la diminution de la production des matières premières agricoles et de la détérioration des termes de l'échange des PMA. Par la suite, a indiqué le Secrétaire exécutif, l'aide publique au développement, (APD) aussi bien concessionnelle que non-concessionnelle, a sensiblement baissé malgré l'engagement pris à Paris par les pays développés de consacrer d'ici 1985 0,15 p.100 de leur PNB à l'APD. Les PMA ont été ainsi contraints d'emprunter aux conditions du marché alourdissant le fardeau de leur dette extérieure. Devant l'impossibilité d'assurer le service de la dette, de nombreux PMA ont dû accepter de mettre en oeuvre des programmes d'ajustement structurel, ou de stabilisation économique et financière avec un lot de contraintes pesantes notamment pour les PMA.

13. Les initiatives prises par le Secrétaire-général des Nations Unies se sont poursuivies, par l'envoi de missions de sensibilisation dans les pays donateurs en vue de mobiliser l'assistance nécessaire pour faire face aux problèmes posés. Le Secrétaire général a ensuite (a) mobilisé tous les organismes du système des Nations Unies pour la recherche de solutions adéquates à la crise courante que connaît l'Afrique, (b) créé un groupe de consultation au sein du Secrétariat des Nations Unies, et (c) institué un bureau temporaire à Nairobi qui devra s'occuper des problèmes d'urgence dans chacun des pays africains affectés afin d'aider à formuler des propositions concrètes à soumettre au Conseil économique et social des Nations Unies.

14. Le Secrétaire exécutif a ensuite rappelé que les principales questions débattues par le Comité intergouvernemental d'experts des PMA d'Afrique comprenaient notamment l'étude de la situation économique et sociale dans les PMA africains, (1981-1983), les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du Nouveau programme substantiel d'action, les politiques de prix dans les PMA africains et l'examen des activités menées par la CEA en 1983 et son programme de travail pour 1984 en faveur de PMA africains. La qualité du travail accompli par les experts est excellente.

Cependant, il a attiré l'attention de la Conférence sur certaines questions critiques soulevées par la réunion des experts.

15. Examinant quelques mesures prises dans le cadre de la gestion des économies des PMA africains, le Secrétaire exécutif a signalé le redéploiement des investissements en faveur des secteurs clés, la pratique d'un contrôle budgétaire strict, la promotion des exportations malgré une certaine saturation de la demande mondiale, à la réévaluation de certains prix aux producteurs agricoles notamment, des politiques réalistes de gestion des réserves extérieures et de fixation des taux de change. Ces mesures ont permis dans certains pays la réhabilitation de certaines unités de production et ont fourni une incitation aux producteurs agricoles en vue d'accroître leur surplus commercialisable.

16. En ce qui concerne la situation économique et sociale actuelle des PMA africains, Mr. Adedeji a indiqué que le taux annuel moyen de croissance du PIB en termes réels est tombé de 3,3 p.100 en 1981 à 2,2 p.100 en 1983, suite au déclin de la production agricole, ainsi qu'à la baisse de la production manufacturière liée à la pénurie des devises pour l'achat des matières premières et d'autres biens intermédiaires importés et à la crise énergétique qui a conduit à une sous-utilisation des équipements industriels existants. Il a signalé que les problèmes liés au fort endettement extérieur des PMA africains et à l'application des dévaluations de monnaies nationales prévues comme mesures d'accompagnement des programmes d'ajustement structurel et de stabilisation économique et financière ont été également incorporés à l'Etude. Il a enfin lancé un appel aux pays africains et les PMA en particulier pour qu'ils fournissent régulièrement les éléments de réponses aux questionnaires qui leur sont soumis chaque année par le Secrétariat, conditions indispensables pour assurer la réalisation d'une étude significative sur l'évolution de la situation économique et social en Afrique.

17. Quant à la mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action, le Secrétaire exécutif a informé la Conférence que l'objectif que s'étaient assignés les pays développés de transférer 0,15 p.100 de leur PIB au titre de l'aide publique au développement allant aux PMA où le doublement de cette assistance ne sera pas atteint d'ici 1985. Les réunions de consultation qui ont été jusqu'ici organisées avaient proposé des stratégies et politiques conformes au Plan d'action de Lagos notamment en ce qui concerne la distribution sectorielle des investissements. En dépit de cela les pays donateurs ont de plus en plus des réserves quant à la capacité d'absorption des investissements sollicités par les PMA ainsi qu'à la capacité des pays à mobiliser l'épargne intérieure au niveau prévu dans les différents programmes. En poursuivant le Secrétaire exécutif a indiqué que dans le cadre de la préparation de l'évaluation globale à mi-parcours de l'exécution du NPSA prévue du 23 septembre au 4 octobre 1985, la CNUCED envisage de convoquer une réunion d'experts gouvernementaux ^{la} sur coopération pour le développement venant des pays donateurs et des représentants d'institutions d'aide financière et technique bilatérale et multilatérale avec les représentants des PMA du 1 au 10 mai 1985. A cet effet, Mr. Adedeji a invité les pays qui n'avaient pas encore organisé leurs réunions de consultation de la faire dans les meilleurs délais afin de permettre une meilleure préparation de l'évaluation globale à mi-parcours de 1985. Il a en outre, félicité le PNUD et la Banque mondiale pour avoir fourni une assistance financière et technique pour la préparation des documents de référence des tables rondes et avoir accepté de contribuer à la mise en place des systèmes de suivi des Tables rondes dans chaque PMA africains.

18. Le Secrétaire exécutif a ensuite indiqué que, dans le cadre des mesures à prendre pour la mise en oeuvre effective des recommandations figurant au chapitre I du Nouveau Programme Substantiel d'Action, le Secrétariat de la CEA en collaboration avec la CNUCED a présenté une étude sur les politiques des prix dans les PMA africains basée sur les cas de 7 PMA africains. En terminant son allocution, le Secrétaire exécutif a adressé aux participants que, dans le cadre des activités menées par la CEA en 1983 et son programme de travail pour 1984-1985 en faveur des PMA africains; le Secrétariat éprouve des difficultés financières pour parvenir à bien les stratégies préconisées par la Conférence lors de sa dernière session notamment pour ce qui est de l'assistance technique demandée par les PMA. A ce sujet, il a demandé à l'administrateur adjoint du PNUD, et Directeur Régional pour l'Afrique, M. Pierre Claver-Dambia, et aux autres pays et organismes donateurs de se pencher sérieusement sur les problèmes financiers de la CEA et d'y apporter des solutions d'adéquates.

19. Prenant la parole au nom du Secrétaire général par interim de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), M. Paul Nguesso, Secrétaire général adjoint de l'OUA a déclaré que la présente Conférence survient 20 ans après l'indépendance politique de la plupart des pays africains, 4 ans après l'adoption par les Chefs d'Etat et de Gouvernements du Programme d'Action et de l'Étude Final de Lagos et enfin 2 ans et 2 mois après l'adoption du NPSA en faveur des PMA. Il a cependant déploré que malgré ces différentes mesures, l'environnement économique international n'a pas apporté aux PMA le soutien nécessaire pour assurer le succès des efforts de développement réalisés par les pays. Il a félicité les organes du système des Nations Unies, la CEA, le PNUD et la CNUCED notamment pour les actions entreprises envers

les pays et organismes donateurs pour accorder aux PMA l'assistance technique et financière nécessaire pour gagner la bataille que mènent les pays affectés pour leur survie.

20. Du côté de l'OUA, M. Etiang a réitéré le soutien inconditionnel qu'apporte l'organisation aux programmes définis par les PMA d'Afrique dans le cadre des plans nationaux de développement existants et conformément au Plan d'Action et à l'Acte Final de Lagos. Il a également demandé aux pays et organismes donateurs de définir des critères d'évaluation et de choix des projets de développement adaptés à la réalité qui prévaut dans chaque PMA. Aux PMA d'Afrique, le Secrétaire général adjoint de l'OUA a demandé d'adopter des mesures propres à réduire la forte dépendance de leurs économies vis à vis de l'extérieur par notamment la promotion d'actions de solidarité et de coopération aussi bien à l'échelle sous-régionale qu'au niveau continental.

21. Après les allocutions prononcées par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique et le Secrétaire Général adjoint de l'Organisation de l'Unité Africaine le Camarade Mersie Ejiogu a repris la parole en tant que président du bureau sortant. Il a signalé à la Conférence que l'admission de 5 nouveaux membres africains dans le groupe des PMA témoigne de l'aggravation de la crise économique et sociale en Afrique. Il a encore une fois réitéré l'urgence de l'application de mesures visant notamment la mobilisation d'une assistance extérieure accrue en faveur des PMA afin d'aider ces pays à sortir de la grave crise économique et sociale qu'ils traversent. A ce titre, il a salué l'initiative prise par le Secrétaire Général des Nations Unies de créer un bureau temporaire à Nairobi chargé de la crise économique et sociale et a félicité le Secrétaire exécutif, Adebayo Adedeji, pour sa nomination en qualité de Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU chargé de ce bureau. Il a également remercié les autres membres du bureau sortant et l'ensemble des PMA d'Afrique qui l'ont épaulé dans son travail pendant son mandat et souhaité plein succès au bureau entrant.

Point 5 de l'ordre du jour : Examen du rapport, des recommandations et des projets de résolutions de la troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts des PMA

22. En ouvrant la session consacrée à l'examen du rapport, des recommandations et des projets de résolutions de la Troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts des pays africains les moins avancés tenue du 9 au 12 mai 1984 à Addis Abeba (Ethiopie), le Secrétaire exécutif a encore une fois mis l'accent sur les principaux goulots d'étranglement au développement économique et social des PMA africains notamment la vulnérabilité de leurs économies aux calamités naturelles telles que la sécheresse et la désertification, ainsi qu'aux chocs extérieurs.

23. A la suite de ces remarques introductives le président du bureau du Comité intergouvernemental d'experts des PMA africains, a présenté le rapport de la troisième session du Comité, rapport qui s'articule autour de (a) le compte rendu de la séance d'ouverture de la 3^e réunion du Comité; (b) l'examen de la situation économique et sociale dans les pays africains les moins avancés (1981-1983); (c) une évaluation de la mise en oeuvre du Nouveau Programme Substantiel d'Action dans les pays africains les moins avancés et le projet de résolution sur les mesures propres à assurer l'exécution efficace du NPSA dans les PMA d'Afrique; (d) l'étude des politiques de fixation des prix dans les pays africains les moins avancés et le projet de résolution sur ces politiques et (e) l'examen des activités entreprises par la CEA en 1983 et du programme de travail 1984 en faveur des pays africains les moins avancés.

24. Parlant de l'évolution de la situation socio-économique dans les PMA d'Afrique entre 1981 et 1983 le Président du Comité a signalé les mauvaises performances enregistrées dans la quasi-totalité des secteurs. En effet le PIB en termes réels a connu une croissance négative de l'ordre de -0,2 pour cent en 1983 correspondant à des revenus par capita rarement supérieurs à 100 EU. Au niveau des finances publiques il a noté les déficits budgétaires généralisés, prenant souvent un caractère structurel et atteignant parfois 8 pour cent du PIB. Les difficultés de balance des paiements liées en grande partie à la baisse des recettes d'exportation ainsi qu'à la détérioration des termes de l'échange et la diminution corrélative de la capacité d'importer ont eu des repercussions sur la quasi totalité des secteurs notamment ceux dont la production requiert une forte composante importée. Après avoir donné quelques indications sur les tendances observées dans les principaux secteurs des économies des PMA d'Afrique, il a rappelé à l'attention de la Conférence que l'absence de chapitre spécifique sur la dette extérieure des PMA d'Afrique est liée à la tenue prochaine d'un séminaire sur ce thème offrant ainsi l'occasion d'échanges plus fouillés.

25. Parlant de la mise en oeuvre du TUSA, le Président a mentionné le faible taux d'exécution noté aussi bien du côté des pays et organismes donateurs en ce qui concerne les engagements d'assistance technique et financière pris lors de la Conférence de Paris, qu'en ce qui a trait à l'organisation des réunions de consultation par les PMA. Il a également mis l'accent sur les difficultés de démarrage de l'exécution des programmes de développement en raison notamment du fléchissement du volume de l'APD, de l'insuffisance des mécanismes de suivi et des demandes d'investissements jugées souvent ambitieuses par les pays et organismes donateurs.

26. En présentant l'étude et le compte rendu des débats sur les politiques de prix dans les PMA d'Afrique, le Président a soulevé les problèmes rencontrés dans la collecte et le traitement des statistiques de prix. Il a également rappelé le but visé par cette étude qui est d'améliorer la structure des prix et faire de ces derniers un instrument effectif de politique économique. La Conférence a alors eu l'essentiel de la substance des projets de résolutions annexés au rapport de la troisième réunion du Comité intergouvernemental d'experts des PMA d'Afrique ainsi que les activités menées par la CFA en 1983 et son programme de travail 1984-1985 en faveur des PMA d'Afrique.

a) Examen de la situation économique et sociale dans les pays africains les moins avancés

27. A l'ouverture des débats sur ce rapport certains délégués sont intervenus pour signaler les corrections à porter dans l'étude concernant leur pays ainsi que sur quelques statistiques et taux de croissance du PIB mentionnés dans l'étude sur l'évolution de la situation économique et sociale dans les PMA d'Afrique. Un pays a ainsi signalé à propos de sa politique énergétique la substitution progressive de la tourbe au charbon et la promotion de l'énergie solaire alors qu'un autre a précisé que son pays ne produit pas de pétrole. Il a été émis des réserves sur la cohérence des taux de croissance du PIB en termes réels fournis pour certains pays. Ces derniers remettront au Secrétariat des statistiques nécessaires pour la correction de la partie des études s'y rapportant.

28. Répondant aux intervenants sur ce point le Représentant du Secrétariat a indiqué que les quelques incohérences relevées dans les statistiques publiées dans l'étude tiennent aux difficultés de collecte et de traitement des statistiques disponibles dans les pays. Aussi, pour une harmonisation des différents documents de la Conférence et sur la base des estimations les plus récentes on retiendra comme taux de croissance du PIB en termes réels 3,3 pour cent en 1981, 1,8 pour cent en 1982 et -0,2 pour cent en 1983. Ceci conformément au corrigendum qui a été publié. A la demande d'un délégué, on retiendra comme financement acquis à la suite de la table ronde des bailleurs de fonds organisée par son pays le taux de 70 pour cent des projets soumis. Dans l'ensemble, les délégués ont félicité le Secrétariat pour la qualité de l'étude présentée.

b) Mise en oeuvre du nouveau programme substantiel d'action dans les pays africains les moins avancés

29. Concernant la mise en oeuvre du NPSA, les pays qui sont intervenus ont précisé que leurs réunions de consultation auront lieu en 1985. Certains délégués ont informé la Conférence des mécanismes de restructuration de l'économie de leur pays par notamment une révision des plans de développement en cours d'exécution, l'application de programmes nationaux de redressement ainsi que la constitution d'un comité conjoint de bailleurs de fonds qui procède à une évaluation trimestrielle du rythme d'exécution des projets et des programmes d'aides. Il reste cependant posé le problème de l'absorption de l'aide ainsi mobilisée.

30. En vue de faciliter la préparation de l'évaluation globale à mi-parcours du NPSA et une évaluation exhaustive de l'exécution du programme dans les PMA d'Afrique, certains délégués ont proposé (a) l'envoi de questionnaires aux pays concernés pour étude et réponses et la désignation de responsables nationaux chargés de la collecte de l'information nécessaire, étant entendu que ces questionnaires seraient différents de ceux envoyés chaque année pour la préparation de l'étude sur les conditions économiques et sociales; et (b) l'organisation par le secrétariat d'un atelier en collaboration avec la CNUCED, ceci regrouperait les responsables nationaux du suivi du NPSA.

31. Dans ses observations sur la capacité d'absorption des PMA, un délégué a précisé que ceci relevait d'une attitude négative des pays et organismes donateurs face aux demandes formulées par les PMA. C'est dans cet ordre d'idée qu'il a rappelé à la Conférence l'intervention du Représentant du PNUD devant le Comité d'experts en ce qui concerne les innovations et adaptations à apporter aux procédures de préparation et d'organisation des réunions de consultation ainsi que les mécanismes de suivi. La réflexion et les recommandations sur ces différents points viendront aussi bien du PNUD que des PMA eux-mêmes.

Résumant cette partie des débats le Président a signalé l'urgence de la mise en oeuvre des actions immédiates prévues dans le NPSA en vue de lever les contraintes qui retardent le démarrage de la deuxième phase. Un délégué a enfin demandé la différence entre les tables rondes du PNUD et les réunions de groupes consultatifs de la Banque Mondiale.

32. Repondant aux préoccupations des représentants ayant au suivi de l'exécution du NPSA, le Représentant de la CNUCED a favorablement accueilli la proposition

relative à l'organisation d'un atelier, le Secrétariat de la CNUCED se chargeant de trouver les moyens propres à faciliter la mobilisation des ressources nécessaires. Certains représentants se sont interrogés sur l'opportunité de l'évaluation globale à mi-parcours en raison du faible volume des engagements fermes et des déboursement effectifs enregistrés à la suite des tables rondes. Le Secrétaire exécutif a lui aussi déploré cette situation et rappelé que les pays étaient souverains quant à la forme de réunion de consultation à choisir (tables ronde au groupe consultatif de la Banque Mondiale), les rôles des institutions consistant à prêter dès que ce choix est fait. En notant les différences en ce qui concerne l'évaluation des résultats des tables rondes par la CEA d'une part et les pays organisateurs d'autre part, il en a appelé à plus de réalisme et d'objectivité dans l'estimation publiée des engagements pris par les pays et organismes donateurs. Il a informé les participants que le secrétariat de la Commission Economique pour l'Afrique/ en 1985 à une évaluation des tables rondes et groupes consultatifs et même des simples contacts bilatéraux que prendraient certains PMA avec les pays et organismes donateurs. Ces procédures doivent être accélérées et bien menées afin que les PMA d'Afrique soient suffisamment préparés pour l'évaluation globale à mi-parcours. Quant à l'opportunité de cette évaluation, le Représentant de la CNUCED a rappelé qu'en même temps qu'elle constitue un moyen de contrôle du niveau de réalisation des objectifs de l'évaluation du NPSA, / répondait aussi à une décision prise par l'Assemblée Générale des Nations Unies. En dehors des réserves faites par un représentant sur le coût élevé des missions de suivi et d'évaluation effectuées auprès des pays et organismes donateurs, les observations qui ont suivi ont porté dans l'ensemble sur une reformulation de certaines parties du rapport des experts ainsi que les précisions fournies par un représentant sur le report de la table ronde de son pays en

1985 afin de permettre les consultations nécessaires notamment au niveau national, les précisions demandées sur l'existence éventuelle de mesures spéciales en faveur des PMA enclavés et également les précisions apportées par certains délégués sur le département chargé d'identifier les mesures propres à augmenter la capacité d'absorption des économies de leur pays.

(c) Politiques de fixation des prix dans les pays africains les moins avancés
quelques points saillants

33. Les intervenants ont félicité le Secrétariat pour la qualité de l'étude présentée et ont demandé à ce que sa finalité soit précisée à la lumière des contributions faites par le Comité des experts. Un délégué a signalé que selon lui et dans le contexte des PMA d'Afrique, la garantie des marchés était plus importante que le niveau des prix et que certaines conclusions de l'étude lui paraissent subjectives. Un autre a réitéré la nécessité d'intégrer la politique des prix à un cadre macroéconomique plus vaste afin d'en dégager les effets sur les autres secteurs de l'économie et permettre les analyses économiques préalables nécessaires avant toute décision de fixation des prix. La Conférence en prenant note de cette étude, a demandé la prise en compte de tous les paramètres permettant la définition d'une politique adéquate des prix et fera une recommandation sur cette base.

(d) Examen des activités entreprises par la CEA en 1983 et du programme de travail 1984 en faveur des pays africains les moins avancés

34. Ce point n'a fait l'objet d'aucune observation particulière de la part des participants. Aussi, la Conférence a-t-elle pris acte du rapport présenté par le Secrétariat et amendé par le Comité des experts.

35. Le Président a conclu en remerciant l'ensemble des participants pour leur contribution aux débats notamment les propositions/ ^{-tendant} à enrichir les différentes études et les échanges sur les expériences acquises dans la mise en oeuvre du NPSA dans les PMA d'Afrique.

Calendrier indicatif des réunions de consultation prévues
dans le cadre du suivi du Nouveau Programme Substantiel
d'Action (au 30 avril 1984)

PMA	Organismes Gouvern- ementaux Responsable	Type de réunion- de consultation	Date de réunion
1. Bénin	Ministère du Plan, de la statistique et de l'analyse économique	Table Ronde PNUD	Tenue du 26 février au 4 mars 1983
2. Botswana	Ministère du Plan	Poursuite des consul- tations bilatérales/ Table Ronde PNUD	Reportée sine die
3. Burundi	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Tenue du 8 au 11 février 1984
4. Cap-Vert	Secrétariat d'Etat chargé du Plan et de la coopération	Table Ronde PNUD	Tenue du 21 au 23 juin 1982
5. République centra- fricaine	Haut Commissariat au plan, aux statistiques et à la coopération économique et financière	Table Ronde PNUD	Octobre 1984
6. Tchad	Ministère du plan (Commissaire au plan)	La réunion conjointe OUA/Nations Unies a facilité la prépara- tion de la documenta- tion de base - Table Ronde PNUD	Tenue du 29 au 30 novembre 1982
7. Comores	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	2-4 juillet 1984
8. Djibouti	Ministère des Affaires étrangères et de la coopération - Ministère des Finances	Table Ronde PNUD CEA	Tenue du 21 au 23 novembre 1983
9. Ethiopie	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Dates à déterminer

PMA	Organismes Gouvernementaux Responsable	Type de réunion de consultation	Date de réunion
10. Guinée Equatoriale	Présidence	Table Ronde PNUD	Tenue du 19 au 21 avril 1982-1/
11. Gambie	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Octobre 1984
12. Guinée	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Dates à déterminer en 1985
13. Guinée Bissau	Cabinet du Premier Ministre	Table Ronde PNUD	21-23 mai 1984
14. Lesotho	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	14-17 mai 1984
15. Malawi	Ministère des Finances	Table Ronde PNUD	Tenue du 27 au 29 février 1984
16. Mali	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Tenue du 13 au 16 décembre 1982
17. Niger	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Second semestre 1984
18. Rwanda	Ministère des affaires étrangères et de la coopération	Table Ronde PNUD	Tenue du 1er au 4 décembre 1982

1/ Une Table Ronde du PNUD s'est tenue en avril 1982 pour la Guinée équatoriale. Le pays n'ayant été inclus au groupe des PMA qu'à la 27ème session de l'Assemblée générale en fin 1982, cette table ronde ne s'est pas tenue dans le cadre du paragraphe 113 du NESA.

PMA	Organismes Gouvernementaux Responsable	Type de réunion de consultation	Date de réunion
19. Sao Tomé- et-Principe	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Dates à déterminer
20. Sierra Leone	Ministère du dévelop- pement et de la plani- fication économique	Table Ronde PNUD	Date à déterminer en 1984
21. Somalie	Ministère de la plani- fication nationale	Groupe consultatif/ Banque mondiale	Tenue du 26 au 6 octobre 1983
22. Soudan	Ministère des finances et de la planification économique	Groupe consultatif/ Banque mondiale	Tenue du 12 au 14 janvier 1983 tenue du 12 au 14 janvier 1984
23. Togo	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Mai 1985
24. Tanzanie	Ministère du Plan et des affaires économiques	Groupe consultatif/ Banque mondiale	Date à déterminer en 1984
25. Ouganda	Ministère du Plan et des affaires économiques	Groupe consultatif/ Banque mondiale	Tenue en mai 1982 et du 24 au 26 janvier 1984
26. Haute-Volta	Ministère du Plan	Table Ronde PNUD	Dates à déterminer en 1984
